



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Animation et développement micro-régional en milieu rural français

P. Houée

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Houée P. Animation et développement micro-régional en milieu rural français. In: Économie rurale. N°99-100, 1974. Le développement agricole en France. pp. 41-51;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2272>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1974\\_num\\_99\\_1\\_2272](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_99_1_2272)

---

Fichier pdf généré le 26/03/2019

## **Abstract**

Advisory bodies and micro-regional development in France country districts - This paper hopes to provide an introduction to the problems of advisory bodies and micro-regional development from two points of view :

- that of a historical outline of the phenomenon in France ;
- that of a comparative analysis of two methods of agricultural development.

A. The emergence of advisory bodies and development in France.

1 - Its antecedents : the cultural-social life there has always been in village communities ; the cultural activity of the Foyers Ruraux and the JAC.

2 - Advice and Extension-work in Technical Modernisation (1950-1960).

In the productivist post-war climate the farmers organised themselves in technical groups, with many, varied, new ideas, to spread technical progress and the modernisation of equipment ; they counted on the success of these pioneer groups to make farming progress, if not to revitalise the countryside, but often achievements were only individual. Regional development remained merely a principle, with a few improvised examples of decentralisation and « Expansion Committees » with no influence on farming. Development consisted in modernising agriculture, in equipping the countryside ; extension-work was a simplified means of teaching technological innovation.

3 -Advisory bodies in socio-economic organisation (1960-1966).

At the moment when extension-work was being established, economic preoccupations made necessary a vast project for the reform of the structures of production and marketing, by means of economically directed farmers' union advisory bodies. The realisation of the disparities in growth encouraged the farmers' organisations to call for a régionalisation of assistance to farming. The economic development policy led to a certain administrative decentralisation, to the development of depressed areas, at the same time as urban districts became aware of the necessity of providing more equipment and giving life to local areas. Some rural areas organised themselves but on the whole -this increased animation consisted in fostering economic organisation and professional action in isolated branches.

4 - Advisory bodies in regional development (1966- 1973).

Farming — its autonomy and homogeneity challenged — tried to find reasons for optimism among the other rural occupations. The authorities would like to equip and develop the space at their disposal that is in ever greater demand, and to revitalise local societies and regional farming in the midst of a civilisation in search of a new way of life. Side by side with technical advice, economic and social organisation, advice on micro- regional development is just beginning either by means of action by the farmers' own organisations or by means of surveys and advisory bodies concerned with rural planning.

## **Résumé**

Cette note voudrait introduire à une problématique de l'animation du développement micro-régional à partir :

- d'un aperçu historique de l'émergence de ce phénomène en France ;
- d'une analyse comparée de quelques actions de développement rural.

L'émergence de l'animation-développement en France

1 - Les antécédents :

- l'animation de toujours dans les communautés villageoises ;
- l'animation culturelle des Foyers Ruraux et de la J.A.C.

2 - L'animation dans la modernisation technique (1950-1960).

Dans le climat productiviste de l'après-guerre, les agriculteurs s'organisent en groupements techniques, dans un foisonnement d'initiatives, pour diffuser le progrès technique et la modernisation des équipements ; ils comptent sur la réussite de ces groupes de pionniers pour entraîner l'agriculture, sinon pour réanimer les campagnes, mais on en reste souvent à des performances individuelles. L'aménagement régional se situe au niveau des principes, de quelques décentralisations improvisées et de comités d'expansion sans influence rurale. Le développement consiste à moderniser l'agriculture, à équiper les campagnes et l'animation-vulgarisation est une facilitation pédagogique de l'innovation technologique.

3 - L'animation dans l'organisation socio-économique (1960-1966).

de réforme des structures de la production et de la mise en marché, dans une animation syndicale à visée économique. La prise de conscience des disparités dans la croissance incite les organisations agricoles à réclamer une régionalisation des aides à l'agriculture. La politique du développement économique s'ouvre à une certaine déconcentration administrative, à l'aménagement de régions défavorisées, en même temps que les milieux urbains perçoivent la nécessité d'animer les équipements et les quartiers. Quelques zones rurales se réveillent et s'organisent ; mais, pour l'ensemble des campagnes, l'animation consiste à favoriser l'organisation économique et l'action professionnelle par branche d'activité.

#### 4 - L'animation dans le développement régionalisé (1966-1973).

L'agriculture, contestée dans son autonomie et son homogénéité, se cherche une raison d'espérer parmi les autres professions du milieu rural. Les collectivités veulent équiper, aménager leur espace de plus en plus sollicité, redonner vie aux sociétés locales et aux cultures régionales, dans une civilisation en quête d'un nouveau mode de vie. A côté du conseil technique, de l'organisation économique et sociale, l'animation du développement micro-régional amorce ses premières initiatives soit à partir d'actions professionnelles soucieuses d'élargissement, soit à partir d'études-animation dans une perspective d'aménagement.

# Animation et développement micro-régional en milieu rural français

par Paul HOUEE

Cette note voudrait introduire à une problématique de l'animation du développement micro-régional à partir :

- d'un aperçu historique de l'émergence de ce phénomène en France ;
- d'une analyse comparée de quelques actions de développement rural.

## L'EMERGENCE DE L'ANIMATION-DEVELOPPEMENT E.1 FRANCE

### 1 - Les antécédents :

- l'animation de toujours dans les communautés villageoises ;
- l'animation culturelle des Foyers Ruraux et de la J.A.C.

### 2 - L'animation dans la modernisation technique (1950-1960).

Dans le climat productiviste de l'après-guerre, les agriculteurs s'organisent en groupements techniques, dans un foisonnement d'initiatives, pour diffuser le progrès technique et la modernisation des équipements ; ils comptent sur la réussite de ces groupes de pionniers pour entraîner l'agriculture, sinon pour réanimer les campagnes, mais on en reste souvent à des performances individuelles. L'aménagement régional se situe au niveau des principes, de quelques décentralisations improvisées et de comités d'expansion sans influence rurale. Le développement consiste à moderniser l'agriculture, à équiper les campagnes et l'animation-vulgarisation est une facilitation pédagogique de l'innovation technologique.

### 3 - L'animation dans l'organisation socio-économique (1960-1966).

Alors que la vulgarisation trouve son statut, les préoccupations économiques imposent un vaste projet de réforme des structures de la production et de la mise en marché, dans une animation syndicale à visée économique. La prise de conscience des disparités dans la croissance incite les organisations agricoles à réclamer une régionalisation des aides à l'agriculture. La politique du développement économique s'ouvre à une certaine déconcentration administrative, à l'aménagement de régions défavorisées, en même temps que les milieux urbains perçoivent la nécessité d'animer les équipements et les quartiers. Quelques zones rurales se réveillent et s'organisent ; mais, pour l'ensemble des campagnes, l'animation consiste à favoriser l'organisation économique et l'action professionnelle par branche d'activité.

### 4 - L'animation dans le développement régionalisé (1966-1973).

L'agriculture, contestée dans son autonomie et son homogénéité, se cherche une raison d'espérer parmi les autres professions du milieu rural. Les collectivités veulent équiper, aménager leur espace de plus en plus sollicité, redonner vie aux sociétés locales et aux cultures régionales, dans une civilisation en quête d'un nouveau mode de vie. A côté du conseil technique, de l'organisation économique et sociale, l'animation du développement micro-régional amorce ses premières initiatives soit à partir d'actions professionnelles soucieuses d'élargissement, soit à partir d'études-animation dans une perspective d'aménagement.

## ADVISORY BODIES AND MICRO-REGIONAL DEVELOPMENT IN FRANCE COUNTRY DISTRICTS

This paper hopes to provide an introduction to the problems of advisory bodies and micro-regional development from two points of view :

- that of a historical outline of the phenomenon in France ;
- that of a comparative analysis of two methods of agricultural development.

### A. The emergence of advisory bodies and development in France.

1 - *Its antecedents* : the cultural-social life there has always been in village communities ; the cultural activity of the Foyers Ruraux and the JAC.

### 2 - *Advice and Extension-work in Technical Modernisation (1950-1960).*

In the productivist post-war climate the farmers organised themselves in technical groups, with many, varied, new ideas, to spread technical progress and the modernisation of equipment ; they counted on the success of these pioneer groups to make farming progress, if not to revitalise the countryside, but often achievements were only individual. Regional development remained merely a principle, with a few improvised examples of decentralisation and « Expansion Committees » with no influence on farming. Development consisted in modernising agriculture, in equipping the countryside ; extension-work was a simplified means of teaching technological innovation.

### 3 - *Advisory bodies in socio-economic organisation (1960-1966).*

At the moment when extension-work was being established, economic preoccupations made necessary a vast project for the reform of the structures of production and marketing, by means of economically directed farmers' union advisory bodies. The realisation of the disparities in growth encouraged the farmers' organisations to call for a regionalisation of assistance to farming. The economic development policy led to a certain administrative decentralisation, to the development of depressed areas, at the same time as urban districts became aware of the necessity of providing more equipment and giving life to local areas. Some rural areas organised themselves but on the whole this increased animation consisted in fostering economic organisation and professional action in isolated branches.

### 4 - *Advisory bodies in regional development (1966-1973).*

Farming — its autonomy and homogeneity challenged — tried to find reasons for optimism among the other rural occupations. The authorities would like to equip and develop the space at their disposal that is in ever greater demand, and to revitalise local societies and regional farming in the midst of a civilisation in search of a new way of life. Side by side with technical advice, economic and social organisation, advice on micro-regional development is just beginning either by means of action by the farmers' own organisations or by means of surveys and advisory bodies concerned with rural planning.

L'essor de la vulgarisation agricole et l'annonce de développement qu'elle esquisse, constituent un mouvement historique dont l'ampleur déborde largement le nombre de ses adhérents. On le caractérise habituellement comme le passage de la vulgarisation technique au développement agricole et rural : des décrets, des organisations, des réalisations ponctuent cette évolution. Mais une analyse plus approfondie révèle que ce mouvement a été et reste encore pour une grande part

à la fois vulgarisation et développement, comme une tension permanente et insatisfaite entre une réponse ponctuelle à des besoins précis d'individus et de groupes et la volonté d'entraîner l'ensemble du milieu dans un développement global maîtrisé. On voudrait ici retracer rapidement les étapes de cette bipolarisation avant de suggérer ce qu'elle pourrait devenir dans un développement micro-régional cohérent.

## LES TEMPS DE LA VULGARISATION-DEVELOPPEMENT

Cette évolution de la vulgarisation-développement peut se décomposer en 3 grandes étapes (1), qui se superposent actuellement comme autant de couches successives, de niveaux de forces et de préoccupations dans l'appareil institutionnel qui en est résulté et dans le comportement habituel de ceux qui y participent :

- de 1946 à 1959, le temps de la modernisation technique ;
- de 1959 à 1966, le temps de l'organisation socio-économique ;
- de 1966 à 1973, le temps du développement agricole et rural.

### LE TEMPS DE LA MODERNISATION TECHNIQUE (1946-1959).

A une France qui évoluait lentement à l'abri de ses frontières et de son empire colonial, succède une France éprise de croissance et de renouveau : la défaite de 1940, la longue nuit de l'Occupation, le bouillonnement des maquis et de la libération ont introduit le doute créateur, un franchissement de seuil dans l'évolution des mentalités et des institutions.

#### 1 - Le climat productiviste.

Les campagnes ne peuvent rester longtemps à l'écart de cette grande vague de volonté de modernisation appelée à devenir volonté de développement ; elles auraient pu subir le progrès : la nouveauté historique est que de jeunes forces rurales vont tenter de s'emparer de ces courants pour les canaliser selon un certain projet.

La productivité est le grand mythe mobilisateur de ces lendemains de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale : pour relancer l'économie française, avec l'aide du Plan Marshall, le Plan Monnet (1947-1953) demande à l'agriculture de retrouver au plus vite son niveau de production de 1938 par une modernisation des exploitations familiales et des équipements collectifs, en s'inspirant des modèles scandinaves. Le 2<sup>e</sup> Plan de Modernisation et d'Équipement (1954-1957) accélère le rythme de l'expansion en demandant à l'agriculture française d'intensifier sa production pour combler le déficit alimentaire d'un Marché Commun qui s'ébauche. René Dumont et les économistes, les missions d'études aux États-Unis et dans les pays nordiques, les aides du Commissariat à la Productivité, tous invite les agriculteurs français à se moderniser, à s'équiper pour pro-

duire plus. Il n'y a pas de problème de débouchés : l'Europe y pourvoiera. Les paysans français seront les merveilleux jardiniers chargés d'approvisionner 180 millions de consommateurs !

#### 2 - La vulgarisation militante.

De cette conjonction d'aspirations internes et d'influences extérieures, de ce climat général ouvert à la croissance, naît la vulgarisation agricole. En quelques années, un peu tout le monde se passionne pour l'amélioration de la productivité agricole, dans un grand déploiement d'initiatives et de générosité, qui proviennent de tous les horizons, mais qu'anime une volonté d'entraîner l'ensemble de la paysannerie vers les bienfaits du progrès.

Dès 1946, les DSA tentent d'intensifier et d'orienter la production agricole selon les directives gouvernementales, en multipliant les champs d'essais, les démonstrations d'appareils, visites commentées et concours itinérants. Le 2<sup>e</sup> Plan prévoit la création de 580 Foyers de Progrès Agricole pour quadriller l'ensemble du territoire et animer une vulgarisation de masse à partir des centres d'enseignement agricole. Fonctionnaires départementaux, instituteurs itinérants des cours ost-scolaires, animateurs des Foyers Ruraux et de la Ligue de l'Enseignement conjuguent leurs efforts pour enseigner et entraîner l'ensemble des agriculteurs dans la voie de la formation technique et de l'éducation populaire.

Profession et administration s'entendent pour créer 150 zones témoins prises en charge par autant de Groupements de Productivité agricole en généralisant l'expérience des « villages-témoins » créés par l'AGPB en 1949. A leur tour, les Chambres d'Agriculture récemment restaurées embauchent les premiers moniteurs, assistants techniques et conseillers agricoles : les organismes techniques, les firmes privées soutenues par l'APEP (Association pour l'Encouragement à la Productivité Agricole) contribuent également à la diffusion du progrès technique. Mais de tous les acteurs de cette phase initiale, les plus représentatifs et les plus influents sont incontestablement les CETA, qui connaissent, de 1950 à 1960, leur époque de gloire. Étonnante carrière que celle de ces groupements techniques, nés en 1944

(1) HOUÉE (P.). - Les étapes du développement rural - Paris, Editions ouvrières, 1972, tome II, pp. 44-70 - et Animation et développement régional. Numéro spécial Espace 90, octobre 1973.

pour répondre aux besoins des entreprises du Bassin Parisien, qui connaîtront un vif succès en s'implantant dans les zones de petite culture : 4 en 1949, 27 en 1952, ils seront 800 en 1960, s'accroissant de plus de 100 groupes chaque année entre 1955 et 1960. Ces clubs de pionniers engagent des techniciens, multiplient les essais, les voyages d'étude, les journées de démonstration, les publications, assurent une liaison efficace entre la recherche et le terrain, avec la certitude que ces innovations qu'ils adaptent à la diversité des situations locales s'imposeront rapidement à l'ensemble de l'agriculture. La « génération des CETA » se heurte souvent à l'inertie des organisations professionnelles encore marquées par la Corporation Paysanne ou les conflits de la CGA, mais qu'importe : des minorités dynamiques et solidaires finissent toujours par s'imposer.

### 3 - Une visée de développement agricole.

Avec la foi des néophytes, tout ce monde d'enseignants, de techniciens et de pionniers entend diffuser un progrès technique que l'on suppose accessible et bénéfique pour tous : ils pensent que cette nouvelle rationalité va se répandre d'elle-même, tant sont éclatants les succès qu'ils remportent. Les expériences succèdent aux expériences : on retourne les prairies naturelles, on essaie de nouvelles variétés, on rebâtit l'agriculture.

C'est l'époque de la fascination technique, de la modernisation inconditionnelle, de la magie de la productivité, des records de production. Le fossé se creuse entre ces novateurs, fiers de leurs succès, sûrs de leurs méthodes, prodigues de termes techniques, et leurs voisins immédiats décontenancés par ces nouveautés, mais « ils finiront bien par comprendre et suivre ».

Les objectifs productivistes et le souci de performance individuelle sont en partie atténués par une visée humaniste et communautaire, souvent inspirée par la JAC et le MFR ou par les conceptions socialistes des courants laïques. Ces pionniers sont les missionnaires du Progrès technique qui sauvera le monde rural en assurant sa modernisation. Les campagnes ont trop longtemps souffert de leur routine, de leur isolement : la technique apportera le bonheur et tous les avantages de la société moderne. Mais, pour entraîner la masse, il est nécessaire qu'une élite se dégage, « se dévoue », adopte le progrès aux conditions locales afin de le rendre accessible à tous. La modernisation agricole n'a d'autre limite que la pesanteur du milieu, des appareils qui le représentent et que l'absence de modèles de références.

### 4 - L'action des groupements et le développement du milieu.

On veut entraîner l'ensemble du milieu, mais on privilégie des méthodes qui accroissent l'écart entre « l'élite et la masse ». La vulgarisation a souvent voulu imposer un langage, des apports extérieurs à un système social dont elle méconnaissait la hiérarchie des valeurs, la cohérence de significations, les mécanismes de diffusion et de décision ; elle a entraîné une destruction des modes de vie sociale : les solidarités villageoises sont remplacées par des groupes affinitaires qui suscitent la méfiance car ils menacent l'équilibre établi. Pour s'arracher à la cohérence du système rural traditionnel, il faudrait offrir aux agriculteurs un autre projet global et cohérent qui les aide à se situer dans le monde, à relativiser leurs contraintes et à éclairer leurs aspirations ; mais les groupements ne présentent qu'une succession d'apports techniques, sans mesurer leurs conséquences économiques dans un régime de subsistance familiale ni leurs retentissements dans la conscience collective. Aussi la vulgarisation renforce l'avance de ceux qui doivent à leur jeunesse, à leur audace, parfois à leurs ressources, le pouvoir de s'abstraire du milieu. Les techniciens, trop peu nombreux et mal équipés sont accaparés par les « agriculteurs de pointe » qui partagent les mêmes objectifs et souvent les mêmes conceptions militantes : la profession estime que l'action de groupe est indispensable pour que les agriculteurs prennent conscience de leurs responsabilités et dominent eux-mêmes leurs problèmes, alors que l'administration veut dispenser les derniers publics et l'éducation de masse à l'ensemble des agriculteurs et de leurs préoccupations, au risque d'aboutir à un saupoudrage inefficace ou à une tutelle paternaliste.

Il arrive pourtant que certains CETA débordent leur public initial, entraînent une partie de leur environnement et déclenchent un besoin de changement en offrant des références appropriées ; mais il faudra plusieurs années de patiente pédagogie, de volonté obstinée d'insertion dans le milieu pour faire germer les réseaux et les projets d'un développement global. On retiendra l'originalité des GPA et des zones-témoins qui concentrent une action de masse sur une zone restreinte et qui débordent les aspects techniques, envisagent la globalité de l'exploitation dans le devenir régional ; il faut souligner l'intérêt d'une méthode d'analyse et d'une formule pédagogique qui subordonnent l'octroi d'avantages financiers à l'obligation d'une étude et d'une programmation assurées par les agriculteurs eux-mêmes et accessibles à l'ensemble de la population, au risque d'être prisonniers d'avantages spéciaux et de dimensions trop petites pour déclencher un développement.

Les groupements techniques agricoles auraient-ils voulu susciter un développement micro-régional qu'ils n'auraient pas trouvé de partenaires ouverts à cette

perspective. Les commerçants profitent de l'intensification des échanges et de la modernisation des campagnes ; les artisans restent dépendants de leur clientèle traditionnelle ; les uns et les autres refont avec le Poujadisme l'expérience que l'agriculture avait faite 20 ans plus tôt avec le Dorgérisme. Quant à l'aménagement du territoire et au développement régional, on en est encore à la phase de la croyance en une industrialisation généreuse et spontanée, saupoudrée dans la chlorophylle : et chaque commune dynamique, chaque notable audacieux de rêver de « faire venir des usines » ; mais combien de zones industrielles sont devenues des terrains vagues ! Jusqu'en 1959, le développement régional manque d'outils d'analyse, de visées d'ensemble, de volonté politique et de services appropriés : on en reste aux déclarations d'intention, aux vœux pieux, à quelques décentralisations industrielles, à quelques aménagements spectaculaires trop éloignés des moyens habituels pour déclencher un effet d'imitation. Une autorité régionale ne parvient pas à émerger face au maquis des appareils administratifs et de leurs clientèles. Des Comités d'expansion se mettent en place ici ou là, mais ce sont trop souvent des réunions de notables et de chefs d'entreprise, limitées à des objectifs de production, à quelques opérations spectaculaires sans prise sur l'évolution agricole ni perspective de développement global.

## LE TEMPS DE L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE (1959-1966)

### 1 - Les ambitions d'une économie moderne.

L'avènement de la V<sup>e</sup> République ne constitue pas seulement un changement de régime politique ; elle marque un tournant dans l'orientation de la vie économique et sociale : la France, désormais réduite à l'hexagone, veut accélérer sa croissance pour accueillir sa nombreuse jeunesse, redevenir une grande nation indépendante, capable de jouer un rôle politique et économique dans la construction de l'Europe et dans la concurrence mondiale. Le IV<sup>e</sup> Plan traduit bien cette volonté de passer de « la modernisation et de l'équipement » au « développement économique et social » au service du rayonnement du pays et du mieux-être des Français.

L'action des forces rurales se conjugue avec celles des pouvoirs publics pour doter l'agriculture d'une organisation socio-économique qui lui permette de s'intégrer dans l'économie et la société modernes à égalité de chances avec les autres secteurs, tout en conservant son originalité et son pouvoir. Les campagnes françaises sont entrées dans l'ère de l'intégration aux rouages de l'économie industrielle : la loi d'orientation et la loi complémentaire veulent permettre aux exploitations familiales de devenir compétitives dans l'économie de marché. Et l'Etat de multiplier les mesures de remodelage des structures foncières, d'adoption et de protection des agriculteurs, d'organisation et de soutien des

### 5 - Signification du développement-modernisation.

Le décret du 11 avril 1959, qui tente de clarifier ce foisonnement de forces, donne à la vulgarisation son statut ; il en précise la nature et les limites : elle est « la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs, notamment pour élever leur niveau de vie et améliorer la productivité des exploitations : « Le développement rural s'appelle modernisation de l'agriculture, équipement des campagnes ; la vulgarisation est une animation technique qui a pour but de faire accepter le changement par l'adoption de techniques : elle est une facilitation pédagogique de l'innovation technologique.

L'ensemble du monde paysan entre lentement dans ce processus, avec scepticisme et méfiance. Mais un point de non retour a été atteint : une nouvelle génération, un foisonnement de groupes solidaires et dynamiques se forment, dans la fascination technique, une foi nouvelle ouvre une brèche créatrice, déclenche un mouvement irréversible dont ils entrevoient à peine les conséquences mais qui ne pourra plus s'arrêter. Entre l'héritage du passé et la création de l'avenir, le monde rural a commencé de basculer sous la poussée de la vulgarisation.

marchés agricoles, grâce à un budget qui a triplé entre 1960 et 1966 ; et les organisations professionnelles de multiplier les initiatives pour conserver et renforcer le pouvoir des agriculteurs.

### 2 - L'action professionnelle agricole.

A l'occasion des premières crises de surproduction, les hommes de la vulgarisation découvrent la machine économique, ses mécanismes d'intégration et ses effets de domination. Au mythe de la productivité succède celui de la compétitivité, de la rentabilité : le technicien du CETA s'efface devant le conseiller de gestion, devant les représentants de la coopération, du Crédit Agricole, des organisations économiques. A quoi bon tous ces records de production s'ils n'assurent pas un meilleur revenu ? Pourquoi produire plus s'il n'y a pas de débouchés rémunérateurs ? Le progrès technique ne sert à rien s'il ne conduit pas à un pouvoir économique.

Les « hommes des CETA » se jettent dans l'organisation de l'activité économique avec le même enthousiasme, la même confiance et les mêmes exigences qu'ils avaient mis à lancer l'évolution technique. Mais, devant la complexité des rouages qu'ils découvrent, leur action se diversifie selon 3 axes distincts, plus complémentaires qu'opposés :

— les uns s'attaquent à l'économie d'entreprise pour s'assurer la compétitivité des prix à la production, se

doter de structures leur assurant un réel pouvoir de négociation : ils créent pour cela des Centres de Gestion, des CUMA et les formes diverses de l'agriculture de groupe.

— d'autres s'orientent vers l'économie globale, vers la maîtrise des marchés en renouvelant les coopératives existantes, en créant de nouvelles structures, groupements de producteurs, SICA, capables d'investir avec efficacité au niveau de la production par l'élaboration de disciplines collectives, au niveau de la commercialisation, par la constitution de grands complexes intégrateurs capables de peser sur les marchés.

— d'autres, par l'action syndicale, cherchent à animer ces efforts en leur proposant un type original d'insertion de l'agriculture dans l'économie moderne : « oui au progrès, non à la prolétarianisation ». Permettre à la majorité des agriculteurs de devenir des hommes responsables sur des entreprises viables en s'intégrant volontairement dans les divers niveaux d'une pyramide coopérative qui allie la décentralisation dans la décision et la concentration dans l'action.

### 3 - Situation de la vulgarisation.

Le décret de 1959 a doté la vulgarisation agricole d'un statut et de moyens financiers, mais beaucoup de ses groupements s'alourdissent, se spécialisent, perdent leur vitalité initiale : la vulgarisation passe de l'ardeur un peu désordonnée des pionniers à la consolidation de gestionnaires trop bien organisés. La vague des CETA semble à la recherche d'un second souffle ; elle est victime de sa propre réussite : il leur faut accepter de nouveaux membres qui n'ont pas les exigences et les moyens de fondateurs, s'intégrer dans des institutions plus lourdes qui happent leurs militants et provoquent souvent l'éclatement des groupes initiaux, répondre aux attentes de plus en plus diversifiées de membres qui se spécialisent. Surtout, l'horizon des exploitations a changé : la productivité a perdu son aspect fascinant devant la montée des contraintes économiques. Des groupements de vulgarisation agricole, des CIVAM, des organismes économiques, des instituts spécialisés sollicitent désormais les agriculteurs dans un enchevêtrement de programmes et de procédures administratives : les petits groupes de novateurs sont devenus une organisation qui voudrait satisfaire tout le monde, qui doit recruter rapidement des conseillers, les former aux techniques agricoles mais aussi à la comptabilité et aux rouages de l'économie.

Si le décret en 1959 paraît avoir résolu le conflit entre l'administration et la profession, il laisse les organisations professionnelles se diviser entre elles selon la portée, l'orientation et les supports qu'elles entendent donner à leurs actions de vulgarisation :

— Selon les publics visés : pour les unes, une élite entraînera progressivement l'ensemble de l'agriculture

par ses réussites exemplaires qu'il faut favoriser ; pour d'autres, la vulgarisation aidée des fonds publics doit atteindre directement l'ensemble des agriculteurs au lieu d'accroître l'avance de groupes privilégiés.

— selon la nature des activités : plus on élargit les publics et plus on préfère une vulgarisation polyvalente couvrant les problèmes techniques et économiques des adhérents : plus les agriculteurs de pointe se spécialisent et plus ils réclament des groupements et instituts spécialisés.

— surtout selon les structures de rattachement : pour beaucoup, la vulgarisation doit dépendre des organismes à vocation générale, soit les Chambres d'Agriculture que leurs statuts et leurs moyens désignent comme les structures d'accueil et d'encadrement les plus larges et les plus solides, soit le syndicalisme qui, par les GVA, veut animer une vulgarisation de masse conçue comme une promotion collective. Pour d'autres au contraire, elle doit dépendre des organisations économiques (coopératives, groupements de producteurs) seuls capables de garantir l'écoulement des produits qu'elle met sur les marchés. Pour certains, les organismes de vulgarisation et de gestion doivent conserver leur autonomie et leur vitalité, au lieu de se laisser absorber par la rivalité et le poids des appareils traditionnels. La vulgarisation doit enfin s'articuler avec les organismes de promotion individuelle ou collective créés par la loi complémentaire. En 1964 et 1965, M. Pisani propose de coordonner toutes ces interventions selon qu'elles concernent les produits, les hommes ou les exploitations ; mais le syndicalisme refuse cette dissociation arbitraire et ouvre les perspectives d'un développement agricole.

### 4 - Les annonces du développement micro-régional.

Une coordination s'avère indispensable entre ces divers intervenants. Le plus souvent, elle s'effectue à l'échelon départemental, dans le cadre du Comité de la Vulgarisation et par les services des Chambres d'Agriculture.

Pourtant, certains groupes de base prolongent leur évolution : une première phase d'analyse méthodique les avait centrés sur leurs champs d'essai ou leur spéculation animale ; une seconde phase les incite à étendre la logique technicienne à l'ensemble de l'exploitation et à saisir l'entreprise agricole en sa globalité ; ils découvrent alors la nécessité de coordonner les groupes spécialisés et les groupes polyvalents pour en faire « les cellules prospectives » et « les centres moteurs » du développement de la petite région naturelle.

Quelques Chambres d'Agriculture expérimentent des formules de concertation décentralisées. Ainsi le Finistère crée, dès 1959, 9 Comités d'Action Technique et Economique, où les responsables professionnels de la zone ajustent les interventions de leurs organisations en

matière d'action technique, d'action foncière, de promotion sociale, de gestion et d'organisation économiques selon les orientations propres à chaque zone. A son tour en 1962, l'Aveyron constitue 4 Comités de Développement Agricole qui regroupent en 4 commissions (production-commercialisation, investissements, structures, vulgarisation-formation) l'ensemble des représentants des organisations agricoles afin de parvenir à un programme commun de développement rapide et harmonieux. Le syndicalisme diffuse ensuite cette conception de Comités de Développement Agricole où les responsables se rassemblent pour mieux s'informer, connaître leur région, se répartir les tâches dans le cadre d'un plan d'action. Allant plus loin, le syndicalisme du Nord-Finistère affirmait en 1963 qu'il n'y a pas de solution exclusivement agricole au problème paysan de la région, et qu'il faut « décloisonner les hommes et les problèmes » ; en créant la SEMENF, il intégrait l'agriculture dans les perspectives du développement régional.

Les organisations agricoles parviennent difficilement à intégrer l'aménagement et le développement régional dans leurs analyses et propositions trop exclusivement économiques. On en reste à des considérations générales sur les disparités régionales et sur la nécessité de régionaliser la politique agricole : le CNJA propose en 1964 d'organiser l'espace économique à partir de la petite région rurale, « unité homogène, cadre d'études d'aménagement et des orientations de base ». La FNSEA s'ouvre plus délibérément à l'aménagement en le con-

cevant à partir d'un réseau diffus de petits centres urbains et de structures intercommunales (Congrès de 1964) et en réunissant agriculteurs, chefs d'entreprise, syndicats de salariés et collectivités locales dans un organisme régional qui orienterait l'ensemble de l'économie, dont l'agriculture. Le développement micro-régional manque d'exemples de référence, de méthodologies et de structures appropriées : le Ministère de l'Agriculture avait lancé, dès 1960, des secteurs-pilotes d'aménagement rural (une vingtaine) ; mais ces expériences devaient surtout révéler les difficultés de la concertation administrative et de l'étude-animation.

## 5 - Signification de la vulgarisation-organisation économique.

Aussi bien durant cette phase, le développement se confond avec les essais de maîtrise de la croissance économique et de l'insertion des activités agricoles dans l'économie globale, par une adaptation des structures existantes et par quelques correctifs dans les distorsions sociales et régionales les plus évidentes. Très influencée par cette vision économiste, l'animation-vulgarisation consiste à diffuser des informations techniques et économiques aux agriculteurs, à les inciter à rendre leurs exploitations compétitives en acceptant des disciplines collectives et en participant aux organisations économiques, seules capables de leur conserver un certain pouvoir. Une agriculture puissamment organisée offrira à ceux qui resteront à la terre la possibilité de « vivre en êtres libres et responsables dans les conditions du 20<sup>e</sup> siècle » (Debatisse, Congrès CNJA 1962).

## LE TEMPS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL (1966-1973)

### 1 - Un monde qui s'interroge.

Tout l'immense effort de modernisation technique et d'organisation socio-économique entrepris dans les campagnes depuis une vingtaine d'années débouche maintenant sur une interrogation fondamentale : le monde rural, pour quoi faire ? Celui-ci est tiraillé entre l'angoisse de la remise en cause radicale et la prise de conscience encore indécise de sa diversité, de ses nouvelles fonctions dans la société de demain. Mais cette incertitude participe à sa manière à l'ébranlement de la civilisation moderne : une société de consommation qui gave les hommes de moyens de vivre mais ne peut leur donner des raisons de vivre, une société hyper-technicisée qui veut programmer le bonheur de l'homme mais étouffe sa créativité et sa liberté, une société urbanisée qui s'asphyxie dans son univers artificiel et commence à renier la croissance industrielle qui l'a fait naître.

### 2 - Des sociétés rurales en quête d'identité.

Dans les campagnes françaises, une mutation radicale s'impose à la conscience et à l'action collectives :

après 150 ans de révolution industrielle, l'agriculture est redevenue une activité rurale parmi d'autres ; la population agricole ne représente plus que 40 % de la population rurale, à peine 20 % demain. Un peu partout émergent de nouveaux partenaires, de nouvelles initiatives, de nouveaux enjeux qui contraignent les organisations agricoles et les collectivités rurales à élargir leur horizons et à diversifier leurs stratégies.

— Depuis la fin de l'ère pisanienne, l'agriculture ne sait plus trop où elle va. On avait cru qu'il suffirait de doter l'agriculture d'organisations économiques solides, pour la rendre compétitive, mais on court toujours après le rattrapage des revenus, dans un rythme infernal de changements qu'on ne peut contrôler. A quoi bon tant investir si l'exploitation est sans avenir, sans relève assurée ? Et pourquoi se donner tant de mal à bâtir des entreprises rentables si c'est pour vivre dans un désert humain ou pour mener une existence impossible ? On avait cru que la politique des structures allait mettre l'agriculture à parité avec les autres activités, mais le désenchantement naît de l'écart entre les espoirs entrevus, les sommes dépensées et les résultats atteints. On avait cru que l'Europe allait résoudre tous les problè-

mes d'écoulement, et voici que l'on est écrasé par le cauchemar des grandes forces mondiales et de leurs technostructures. Pour s'engager, l'agriculture voudrait une prévision rigoureuse et attrayante, mais les modèles scientifiques se succèdent et se contredisent : l'exploitation familiale, hier irrémédiablement condamnée par la concentration industrielle, est maintenant vantée pour sa capacité d'adaptation et ses chances d'avenir ; on découvre aujourd'hui que les firmes alimentaires qui devaient tout intégrer n'ont pas intérêt à contrôler une trop grande part de la production agricole ; ceux qui avaient annoncé « la fin des paysans » explorent les richesses de la sagesse paysanne, la saveur des cultures régionales et la robustesse des collectivités rurales. Vraiment, les jeux ne sont pas faits.

Si aucun modèle ne parvient à convaincre l'ensemble des milieux agricoles, c'est que ceux-ci sont de plus en plus différenciés et divisés : alors que la révolution technique avait déjà lézardé le bloc apparemment homogène de la paysannerie française, la révolution économique a fait éclater l'agriculture en des groupes d'intérêts différents, parfois opposés, selon la nature des productions, les types d'exploitation, les situations régionales, les modes d'insertion dans l'économie, les idéologies sous-jacentes aux stratégies déployées. La vulgarisation avait cru entraîner à terme toute l'agriculture, mais le peloton s'est étiré entre les groupes de tête qui ont su « prendre le train à temps », qui ont acquis assez de vitesse et de sûreté pour absorber les accélérations d'un progrès galopant, ceux qui s'essouffent à vouloir les rejoindre, et le gros de la troupe qui s'est réveillé trop tard, se sent condamné, marche à son rythme ou attend « la voiture-balai » de l'assistance publique pour finir ses jours sans trop de mal. Devant un tel éparpillement des troupes, quelle vulgarisation concevoir ? Par qui et pour qui ?

Si l'agriculture voit son poids reculer dans la vie économique, l'espace rural ne cesse de grandir en intérêt pour l'opinion et les pouvoirs publics : il acquiert de nouvelles fonctions, devient l'enjeu de forces et de stratégies auxquelles la profession agricole est affrontée. Il y aura demain 3 fois plus de ruraux-ouvriers que d'agriculteurs, près de 5 millions de retraités et 3 millions de résidences secondaires dans les campagnes françaises. Planificateurs urbains, promoteurs et particuliers se disputent un espace que l'on peuple de ses rêves et que l'on colonise de ses capitaux. Le monde urbain recherche de plus en plus le monde rural tout en contribuant à le faire éclater. En de nombreuses régions, le déclin des activités traditionnelles et l'absence d'emplois de remplacement, entraînent une hémorragie des forces vives, une dévitalisation des collectivités qui perdent leurs identités, atteignent un seuil de désespérance ; ce sera le désert ou la colonisation. Ailleurs, la société rurale est submergée, sa volonté inhibée par le flux journalier ou saisonnier des ruraux-ouvriers, des

résidences secondaires, des marées touristiques : le rural est écartelé entre des aspirations d'origine urbaine dont il constate l'attrait immédiat et l'attachement à des valeurs profondes dont il pressent la richesse irremplaçable. Ailleurs, la société rurale accomplit des progrès imprévisibles, se développe en conservant son originalité, parce que toutes ses énergies se sont rassemblées à l'appel d'une minorité clairvoyante qui a su saisir les opportunités pour déclencher un mouvement endogène. Si le renouveau d'intérêt pour le monde rural se traduit parfois par des excroissances romantiques, commerciales, idéologiques, il répond surtout à certaines requêtes fondamentales de l'homme moderne. A côté et en complément du développement urbain, industriel, planifié, un développement villageois ascendant apparaît de plus en plus souhaitable et crédible, irréductible au précédent. Les hommes ont besoin de s'enraciner dans un terroir, dans une histoire, dans un espoir, de se sentir solidaires d'une société en fête, d'un peuple concret en espérance et en gestation de lui-même.

L'agriculteur contemporain est affronté à toutes ces attentes plus ou moins contradictoires, à ces pressions et sollicitations, aux incertitudes de la profession qu'il exerce et de la collectivité où il vit. Pour se mettre en mouvement et devenir le maître de son destin, il a besoin d'un projet global cohérent, d'une vision dynamique de son devenir, mais il ne trouve que des ébauches de politiques agricoles variées, de protection de la nature, d'aménagement de l'espace, parfois de rénovation rurale. Qui l'aidera à se situer en homme créateur et responsable dans cette grande mutation ? Quel peut être le rôle de la vulgarisation dans cet ensemble ?

### 3 - Situation de la vulgarisation-développement.

Cette transformation généralisée des conditions de travail et d'existence avive encore la tension fondamentale de la vulgarisation entre ses apports ponctuels et sa visée globale : pour être efficace, elle doit se faire à la fois de plus en plus technique et de plus en plus globale, éviter aussi bien l'enlisement dans la spécialisation que l'évanouissement dans la globalité. On relèvera comment le mouvement s'est doté de nouveaux objectifs, de nouvelles structures, comment il les met en œuvre, avant d'envisager ce que peut devenir la vulgarisation quand elle s'intègre dans l'animation du développement.

*De nouvelles structures, de nouveaux objectifs.*

Alors que le décret de 1959 sanctionnait une évolution, celui du 4 octobre 1966 ouvre des perspectives nouvelles, comme à l'insu de ses promoteurs : ce qui ne voulait être qu'un aménagement administratif et financier va introduire une logique différente, le passage de la vulgarisation agricole au développement.

— Dans les *objectifs*, les actions de développement ont pour objet :

- d'associer les agriculteurs à la recherche agricole appliquée.

- de diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de la production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie desdits agriculteurs et de leurs familles.

- de faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région. Le décret de 1966, bientôt complété par la loi sur l'élevage et les EDE, fait ainsi passer la vulgarisation des techniques de production à la maîtrise des changements affectant l'agriculture, de l'exploitation à la prise de conscience du développement micro-régional.

— Dans les *structures*, une claire distinction est établie à l'échelon départemental et national, entre les organes d'études et de réflexion (CDDA, CNEPDA) qui élaborent les programmes, et les appareils de gestion (SUAD, ANDA) qui financent, réalisent, contrôlent les actions. En outre, on prévoit des comités de petite région qui coordonnent les programmes et les actions des groupements de base, des organisations économiques et syndicales, en vue d'entraîner le plus grand nombre d'agriculteurs.

#### *La diversification de la vulgarisation.*

L'élargissement des perspectives, la volonté de coordonner les interventions d'organismes de plus en plus nombreux et spécialisés, imposés par la différenciation des problèmes agricoles, le poids des contraintes administratives ont abouti à un appareil gestionnaire complexe dont l'efficacité varie selon les départements. Quant aux actions de développement, elles se répartissent généralement à 3 niveaux de plus en plus distincts :

— au niveau des *produits*, le conseil spécialisé est assuré par les ingénieurs départementaux, les groupements techniques appropriés, mais surtout par les organisations économiques (coopératives, groupements de producteurs, firmes) qui tendent à apporter l'encadrement technique aux productions dont elles assurent l'approvisionnement et l'écoulement.

— au niveau de *l'exploitation*, un conseil de synthèse fournit des éléments d'analyse, de diagnostic et de prévision pour aider l'exploitant à intégrer ses activités diverses dans un programme cohérent de développement. Chambres d'Agriculture, Centres de Gestion et

organismes économiques interviennent à cet échelon que renforcent les études préalables à l'obtention des aides publiques.

— au niveau de la *petite région*, l'élargissement et la coordination des actions de développement s'opèrent de plusieurs manières, selon différents objectifs ; plusieurs situations apparaissent :

- le Comité de petite région n'a qu'une existence formelle : il est le simple relais du SUAD qui harmonise à ce niveau l'action des conseillers polyvalents et des spécialistes départementaux, sans créer une instance hiérarchique entre ces conseillers et la direction départementale.

- le Comité est une structure de coordination des programmes et des actions des groupements techniques.

- le Comité, structure de coordination et d'animation de l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, est le lieu où les responsables analysent les besoins, élaborent un programme de développement agricole, s'informent et se répartissent les actions de mise en œuvre, l'organisme qui assure la liaison entre la base (agriculteurs, groupements) et les services départementaux, qui prend en charge l'animation collective de l'agriculture et de ses organisations.

- le Comité passe du développement agricole au développement rural en s'ouvrant aux projets et réalisations d'aménagement rural, de création d'emplois et d'équipements, de réalisations des collectivités locales, d'animation de la vie collective (ex : PAR). Le pôle agricole cherche alors à entraîner les autres professions et les élus locaux dans un programme d'aménagement et de développement où l'agriculture conserve un rôle prépondérant.

- enfin, plus rarement, les organismes agricoles, tout en conservant leur spécificité et leur lien avec leurs services départementaux, deviennent la commission agricole d'une structure de développement micro-régional qui se veut d'emblée globale, à partir d'une étude-animation ou de l'initiative d'un syndicat intercommunal.

En quelques années, les pionniers des petits groupes de CETA ou de GPA sont devenus les responsables des organisations professionnelles et souvent les animateurs des tentatives les plus novatrices des réalisations intercommunales, des projets de développement micro-régional. Si certains des « hommes des CETA » se sont complus dans une réussite individuelle qui les a coupés du milieu, d'autres sont devenus les promoteurs d'un type de développement qui offre de nouvelles chances à l'agriculture et au monde rural ; mais pour cela, il aura fallu 20 ans de patiente pédagogie : le développement avance au rythme des générations.

## **LA VULGARISATION AGRICOLE DANS LE DEVELOPPEMENT MICRO-REGIONAL**

Ne faut-il pas franchir une nouvelle étape et situer la vulgarisation agricole dans les perspectives et les niveaux du développement micro-régional ? On voudrait ici formuler un projet de développement ascendant, tel qu'il ressort de l'analyse de 11 expériences régionales étudiées à travers la France, dont 7 au moins sont le prolongement et l'épanouissement de l'action des groupements de vulgarisation. Il ne s'agit donc pas d'une opposition ou d'une dévalorisation des orientations et organisations préalablement évoquées, mais d'un complément, d'une dimension nouvelle qui leur offre une chance et une signification supplémentaires. Les organismes de développement agricole gagneraient à se situer à la fois :

— dans une action sectorielle, verticale qui prolonge l'effort de la vulgarisation technique et économique ;

— dans une action globale, horizontale, géographique, qui concrétise la visée de développement.

Partant de la base villageoise pour rejoindre les paliers mieux connus de l'organisation territoriale, ce développement ascendant comporte 4 ou 5 niveaux plus ou moins clairement distingués selon les régions :

- un niveau local : la commune.
- un niveau intercommunal : le secteur d'animation et de développement.
- un niveau micro-régional : la zone de développement.
- un niveau départemental et un niveau régional.

### **1 - Un niveau local : la commune.**

Héritière de la paroisse de l'Ancien Régime, la commune est et restera un échelon fondamental de la vie sociale, profondément enracinée dans les mentalités collectives. Elle est le lieu de la démocratie la plus significative pour les ruraux, le cadre d'une histoire et d'une identité collectives, la base de l'insertion du citoyen dans la vie légale (état civil) et de l'organisation de la propriété (cadastre) ; elle est avant tout une unité sociologique de relations d'appartenance, d'animation spontanée, par des associations volontaires et des réseaux informels.

Composée d'unités de production et de consommation, de quelques entreprises, services et ménages, elle ne peut plus prétendre être comme jadis une unité économique. Les organisations professionnelles peuvent y avoir des relais, des permanences ; mais l'essentiel de l'action agricole à ce niveau consiste à susciter des formes d'entraide, de micro-coopération, d'agriculture de groupe pour aider les exploitations à alléger leurs coûts de production, sinon à devenir des ateliers spécialisés d'unités polyvalentes de base.

Devant l'écart croissant entre les ressources communales et les charges qu'elles doivent assumer pour maintenir et satisfaire leur population, les municipalités se résignent à un aménagement et à un pouvoir à 2 degrés :

- le niveau communal, qui conserve la gestion du quotidien, les équipements primaires essentiels.
- le niveau intercommunal qui aménage l'avenir, les équipements et services courants.

### **2 - Un niveau intercommunal : le secteur d'animation et d'aménagement.**

De dimensions variables selon les régions et leurs modes d'organisation, regroupant une dizaine de communes et plusieurs milliers d'habitants autour d'un village-centre, le secteur intercommunal est le niveau où s'opèrent de plus en plus les prises de conscience et de décisions collectives, la dimension spatiale où les ruraux peuvent exprimer leurs aspirations, nourrir des projets communs, concevoir leurs solidarités, engager des actions significatives, capables d'entraîner les forces vives et des couches importantes de la population.

C'est désormais à cet échelon que la population trouve souvent regroupés au centre rural (ayant plus de 1000 habitants) l'ensemble des équipements et des services indispensables à la vie moderne. Cette polarisation a incité les spécialistes de l'aménagement à construire, autour de ce village-centre, le secteur d'aménagement, parfois doté d'un PAR, afin de rationaliser la localisation des équipements, d'orienter le développement de zones géographiques ayant une unité économique, de maîtriser l'espace et ses diverses fonctions, dans un double souci de cohérence des interventions et de participation des populations.

Les municipalités vont devoir s'adapter de plus en plus à cette concentration, soit par la fusion des petites communes, soit surtout en transférant une partie de leurs compétences sous formes de coopération intercommunale, notamment aux SIVOM, qui parfois coïncident avec le canton, parfois le débordent ou le démantèlent. Tout laisse prévoir un renforcement du pouvoir intercommunal au détriment des maires des petites localités.

C'est aussi à ce niveau que la vie économique commence à se structurer. L'action professionnelle agricole y a implanté depuis longtemps les relais de la Mutualité, du Crédit, ses structures d'encadrement, ses groupements techniques (CETA, GVA) ; le syndicalisme y concentre son animation. C'est aussi à ce niveau qu'elle préconise les actions de masse : zones-témoins d'hier, OGAF foncières ou économiques de demain ; là aussi que la coopération gagnerait à avoir ses réseaux de

collecte, d'approvisionnement et d'animation de base. Les artisans et commerçants y trouvent parfois le cadre d'une action collective (ex. : organisation d'une semaine commerciale, association de gestion, etc.). De plus en plus, les organismes de développement régional prévoient à ce niveau des groupes ou commissions de travail qui opèrent une meilleure information entre professions agricoles et non agricoles, un certain décloisonnement des perspectives, la recherche d'équipements bénéfiques pour tous, parfois un début de coordination des actions économiques d'ensemble, rarement une programmation élaborée, cohérente à ce niveau.

Cet échelon reste donc avant tout un secteur d'aménagement et d'animation économique et social.

### 3 - Un niveau micro-régional : la zone de développement.

Si le secteur d'animation et d'aménagement est le niveau privilégié pour déclencher un mouvement de participation, il ne peut à lui seul assurer la croissance économique et l'aménagement de l'espace indispensable au développement. Aussi plusieurs secteurs intercommunaux sont amenés à se regrouper autour d'un centre urbain de moyenne importance (plus de 10 000 habitants), capable de garantir la sécurité, la diversité des emplois et la qualité de services nécessaires à la vie moderne normale. La zone de développement est donc l'ensemble territorial où peuvent s'articuler de façon cohérente la maîtrise de la croissance économique, de l'aménagement de l'espace et l'animation de la vie collective, à la fois le sommet du développement micro-régional et la base du développement régional.

C'est à ce niveau, qui coïncide assez souvent avec la petite région naturelle, que les Comités Régionaux de Développement Agricole cherchent à coordonner soit l'ensemble des interventions des conseillers techniques soit l'ensemble des actions des organisations professionnelles pour parvenir à un programme concerté de développement agricole. C'est également dans ce cadre que paraissent intervenir avec le plus d'efficacité les organisations économiques, notamment les groupements de producteurs, à ce niveau que se regroupent les petites coopératives trop atomisées pour être efficaces ou que se déconcentrent les appareils coopératifs trop vastes pour être encore participatifs entre les mains des agriculteurs.

Mais les problèmes d'aménagement et d'emploi obligent les organisations agricoles à s'ouvrir aux autres activités, à inclure leur programme professionnel dans un plan de développement économique micro-régional.

La petite région devient la zone économique de base, où peuvent déjà jouer des complémentarités entre

activités, un équilibre entre l'emploi et la population, où peuvent être suscités des effets d'entraînement, où les effets de domination et d'appauvrissement peuvent être mieux repérés et circonscrits. Elle devient la micro-région-plan qui a un espace économique suffisant pour dégager des orientations, mettre en valeur main-d'œuvre et ressources, assurer l'aménagement du cadre de vie et le développement socio-économique de ses activités. Certains la conçoivent comme une zone polarisée à partir de centres urbains et industriels drainant leur « bassin d'emploi » (zone d'études démographiques et d'emploi : ZEDE définie par l'INSEE) ; d'autres lui préfèrent la « zone d'évolution homogène » qui relève de quelques grandes actions motrices, car elle aura à terme les mêmes intérêts à promouvoir et les mêmes difficultés à résoudre.

C'est dire le caractère artificiel et néfaste du partage, de l'opposition entre les SDAU qui organisent l'espace en fonction des seuls besoins de la ville et les PAR qui se limitent à des zones rurales énuclées, privées de leurs centres. Il faudra donc constituer des « zones urbano-rurales » où petites villes et collectivités rurales conçoivent ensemble leurs équipements pour répondre aux besoins de la population, où villes et campagnes seront pensées en fonction de leurs solidarités et services réciproques, dans un aménagement sans frontière ni subordination. C'est donc au niveau de la zone qu'il faut constituer un bureau d'aménagement et de développement, capable de faire appel aux services plus spécialisés des instances supérieures.

Cette zone de développement qui s'esquisse requiert le support politico-administratif d'un vouloir et d'un pouvoir micro-régional. On peut en ce sens évoquer l'audacieuse proposition du CELIB qui prévoit le découpage des départements bretons en une quinzaine de « pays ». Le « pays est la zone géographique dans laquelle la quasi-totalité des hommes sont à la fois habitants, producteurs et consommateurs » (2), l'espace où un peuple projette sa culture et son projet de développement, l'unité fondamentale d'une régionalisation vraiment décentralisée. Il serait dirigé par un Conseil de pays, composé de représentants des collectivités (élus par les Conseils municipaux ou au suffrage universel) et d'un conseil économique, social et culturel regroupant toutes les forces vives de la zone. Le pays trouve sa vigueur dans des racines historiques et ethniques souvent restées vivaces en milieu rural et il l'exprime dans un pouvoir régional doté d'attributions importantes. Au conseil de pays, il revient de lever et répartir l'impôt régional, de gérer une subvention globale reçue de l'État moyennant un contrat pluri-annuel de développement englobant villes et campagnes ; à lui de créer

(2) CELIB. Bretagne, une ambition nouvelle, Saint-Brieuc, Presses Universitaires Bretonnes, 1971, 170 pages.

et d'entretenir la plupart des équipements d'intérêt micro-régional, de s'assurer la maîtrise des sols, de stimuler et d'orienter l'ensemble des activités. Le pays devient ainsi un cadre d'études et de prévisions, l'instance de base de la planification économique et spatiale : il organise la vie économique et sociale, les rapports ville-campagne, engage le dialogue avec les instances supérieures. Cela implique que les différentes administrations et organisations déconcentrent en partie leurs services à ce niveau et qu'une autorité y assure une réelle coordination, sous-préfet ou chef de mission. A chaque pays de se développer en fonction de son génie propre, de son histoire, de ses possibilités et des contraintes de la société globale.

#### **4 - Un niveau départemental et régional.**

Les promoteurs du développement micro-régional acceptent les instances classiques de l'appareil institutionnel départemental et régional ou le remettent en cause. Leur attitude varie selon leurs conceptions politiques, la vitalité de la conscience régionale, leur position sur l'échiquier des forces en présence. Pour tous, une structure de gestion est indispensable à un niveau supérieur. Certains acceptent que l'échelon micro-régional ne remette pas en cause le département et ses pouvoirs, la région étant alors une instance de concentration entre le département et l'Etat : les niveaux essentiels sont alors le secteur d'animation et d'aménagement, le département et l'Etat.

D'autres font de la grande région (région européenne) une solide fédération de pays, le cadre de planification socio-économique et de décision politique, capable d'entraîner le développement régional à partir d'une métropole et d'une armature urbaine convenablement répartie ; le département conserve un rôle de gestion mais voit une partie de ses compétences actuelles transférées soit au pays soit à la grande région.

Le développement est un mouvement qui peut comporter plusieurs étapes, être guidé par des organisations ou des décrets, mais qui jamais ne s'arrête ni ne se laisse totalement contenir par des dispositifs. Les tuyauteries peuvent changer, s'adapter aux conjonctures et aux courants du moment ; l'essentiel est qu'elles laissent passer et jaillir la vie. Pourquoi cet acharnement des ruraux à poursuivre ce développement original ? Pourquoi cet immense espoir plus fort que toutes les prévisions et crises passagères ? Pourquoi cet élan qui nous oblige sans cesse à élargir nos horizons, à renouveler nos structures et superstructures ? Il faut aller en chercher la source dans cette aspiration vers une existence plus libre et vers une terre plus humaine, dans un optimisme lucide qui se fonde sur le sein de la durée et la confiance en la vie. Ce vieux paysan breton, pionnier de tant d'organisations, dont la vie a connu plus d'efforts tenaces que de réussites reconnues, l'a bien compris, qui me répète souvent : « Chez nous, on ne peut jamais s'arrêter, croire que c'est arrivé. Mais il ne faut pas être pressé : la vie finit toujours par gagner... Après tout, l'essentiel c'est que ça pousse ». Sans doute est-ce cela le développement.